

LA LETTRE D'INFORMATION

Avril 2024

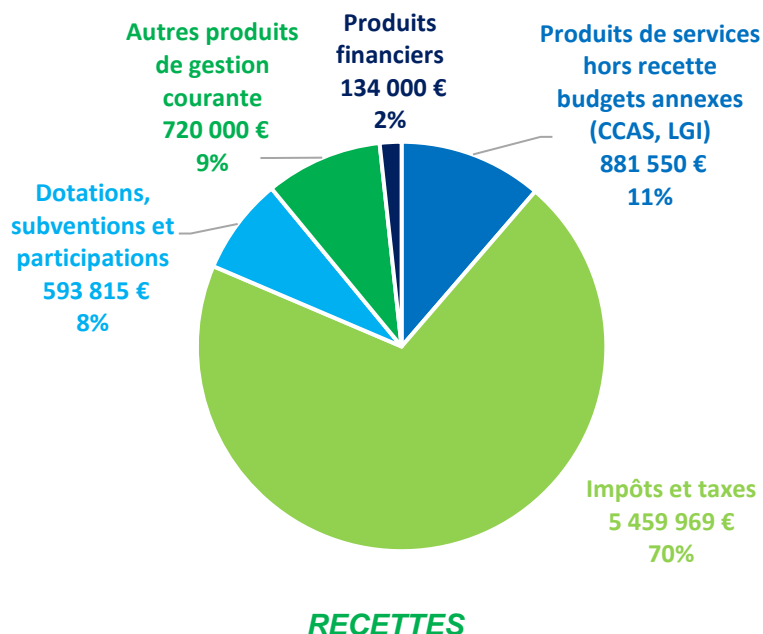
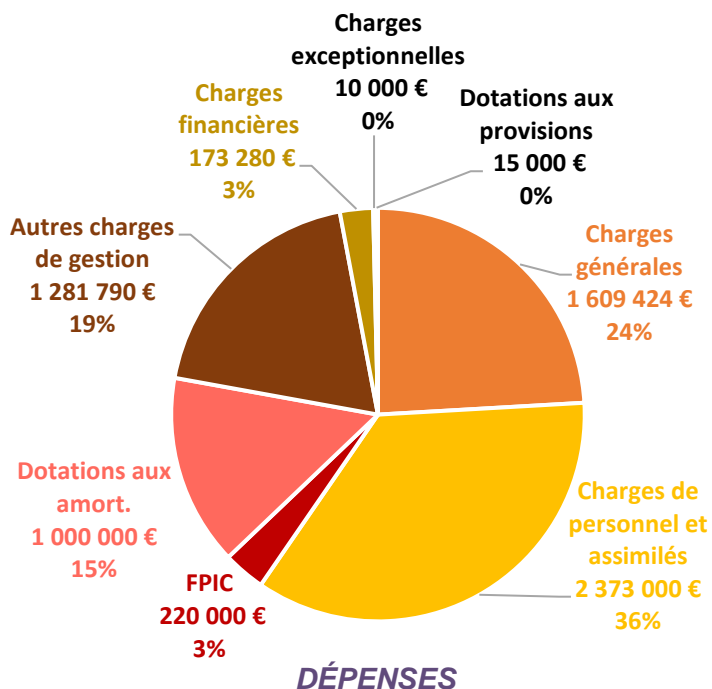
Mairie - Finances

ZOOM sur le budget de fonctionnement 2024

Le Conseil Municipal du 28 mars a procédé au vote des budgets de l'année à venir.

De manière simplifiée, et concernant le Budget Principal, les dépenses s'élèvent à 6 682 494 € quand les recettes se montent à 7 789 334 €.

A noter, ces montants sont spécifiés hors Taxe de Séjour, car celle-ci intervient à même hauteur en recettes et dépenses.



Précisions :

- Charges à caractère général = les prestations de services, les dépenses énergétiques, carburants, les frais de secours, les locations mobilières et immobilières, charges de copropriété, entretien du parc de matériel roulant, télécommunications, assurances, taxes foncières à régler par la commune...
- Charges financières = remboursement d'intérêts ...
- Charges exceptionnelles = annulation de titres, ...
- Autres charges de gestion courante = subvention office de tourisme, subvention du budget CCAS, subventions aux associations...
- FPIC = fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales ; il vise à réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face. Notre commune est prélevée pour reversement à des collectivités moins favorisées.

Précisions :

- Impôts et taxes = taxe foncière et d'habitation, taxe sur les remontées mécaniques, (CVAE) Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, taxe sur l'électricité, (FNGIR) Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (système de maintien des ressources avant suppression de la Taxe Professionnelle), Taxe additionnelle sur les droits de mutation (taxe appliquée sur les ventes d'immobiliers ; elle est fonction du prix et au nombre de cessions)...
- Produits des services et du domaine et ventes diverses = recettes du stationnement, redevance d'occupation du domaine public, tarification des dépôts de terre en décharge, refacturation de certains salaires aux autres budgets (exemple Crèche CCAS) ; refacturation régie de secours...
- Produits financiers = indemnité emprunt « toxique »
- Autres produits de gestion courante = redevance DSP Domaine Skiable ...
- Dotations, subventions et participations = diverses dotations de l'Etat...

Contact : Philippe GIMBRET, finances@montvalezan.fr

Mairie – Service à la Population

Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie se déroulera le dimanche 12 mai.

Rendez-vous au **Chef-Lieu, Monument aux Morts à partir de 10h30**. Temps de prière à 10h30 puis cérémonie vers 11h suivi d'un vin d'honneur à 11h30 en mairie.



Contact : Eugénie BOSSARD, accueil@montvalezan.fr

Mairie – Ressources Humaines

Du changement au service Urbanisme, Foncier, Juridique

Antoine DELORME a pris ses fonctions ce lundi 8 avril et a succédé au terme de ce mois à Pierre DENIMAL, qui lui a passé le relais de Responsable du Service Urbanisme Foncier Juridique lors de sa dernière commission.

Originaire de Mâcon en Bourgogne, Antoine est un adepte de sports de montagne depuis son adolescence. Après une licence de géographie, il s'oriente vers le Master Géographie et Aménagement de la Montagne à Chambéry et travaille, suite à l'obtention de son diplôme, pendant un an et demi à Valloire, en Maurienne, sur la politique de remise en tourisme de l'immobilier de loisirs. « *Cherchant à élargir mon champ de compétences et à découvrir un nouveau territoire, j'ai naturellement été séduit par l'offre de responsable du service urbanisme de la mairie de Montvalezan. Ce nouveau challenge est très stimulant pour moi, sur le plan purement professionnel, mais aussi sur le plan humain et sportif !* » souligne Antoine.



Lundi 08 avril également, Océane AMATI nous a rejoint en tant que stagiaire universitaire. Originaire de Séez, Océane est en 3ème année de licence génie-civil à Grenoble. Outre la découverte des activités du service et de la collectivité, plusieurs dossiers lui sont confiés et notamment la refonte de la signalétique et des enseignes des bâtiments publics, ou encore la mise à jour du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Océane qui a toujours été passionnée par l'urbanisme, témoigne : « *intégrer ce service a été une énorme opportunité et je suis ravie de pouvoir apprendre au sein de cette mairie, des choses très diversifiées, dans un cadre qui m'est cher* ».

Nous leurs souhaitons la bienvenue !

Contact : Antoine DELORME, urbanisme@montvalezan.fr

La Lettre d'Information – Commune de Montvalezan – Mensuel – Avril 2024

Mairie – 1 place de la Mairie - Chef lieu – 73700 Montvalezan – 04 79 06 84 12 – accueil@montvalezan.fr

Mairie – Office de Tourisme

Appel à candidatures pour intégrer le CODIR de l'OT en tant que suppléant(e)

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme est composé de 13 membres : 7 membres issus du Conseil Municipal et 6 membres extérieurs représentant diverses catégories socio-professionnelles ou des associations.



Les membres extérieurs titulaires sont : Marie MENDES, Alexandra TRINQUET, Jérémy LE DIMET, Maël POSSOZ, Jean REGALDO, Guillaume SAINT-MARTIN.

Les statuts de l'Office de Tourisme prévoient des suppléant(e)s aux membres titulaires extérieurs.

Pour devenir membre du CODIR suppléant(e), adressez votre candidature motivée en mairie de Montvalezan au plus tard pour le dimanche 12 mai à minuit.

Ecrire à dgs@montvalezan.fr en précisant dans l'objet « candidature CODIR ».

Le Conseil Municipal programmé le **16 mai prochain** procédera à la désignation des membres extérieurs suppléant(e)s.

Mairie – Régie de transports

Le chiffre du mois

5 137

Passagers de la « navette soirée » cet hiver 2023-2024 contre 3 914 l'hiver précédent, soit une augmentation de près de 24%.

Contact : Heidi GAIDET, stats@montvalezan.fr

Vie Locale

La Photo du mois

L'action CCAS, ESF et DSR – fauteuil handiski pour nos aînés, à la (re)découverte du domaine skiable



Mairie – Ressources Humaines

Rejoignez-nous



La mairie recrute :

- Un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques à l'année ;
- un(e) **Contrôleur(euse) de Travaux** pour sa Direction des Services Techniques à l'année ;
- un(e) **Renfort Administratif Saisonnier(e)** pour la période du 1^{er} juin au 30 novembre.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Didier CHARVET, dgs@montvalezan.fr